

# ASSOCIATION des AMIS DE VAUCLAIR

Compte rendu de l'assemblée générale qui s'est déroulée le samedi 23 octobre 2021 sous la présidence de Jacques PHILIPPOT.

Le président ouvre la séance à 10 h 00 précise.

## **1. Accueil.**

Mesdames, Messieurs,

Elus en vos qualités respectives, Membres adhérents de notre association, Amis de VAUCLAIR.

Qu'il me soit permis en déclarant ouverte cette Assemblée Générale – 14<sup>ème</sup> du nom, pandémie oblige – et alors que notre Association aura 15 ans dans quelques jours – le 30 Octobre prochain – de vous remercier chaleureusement d'avoir fait le choix d'honorer de votre présence cette rencontre annuelle qu'est l'Assemblée Générale.

Merci ...et Bienvenue à tous

Qu'il me soit permis en second lieu de vous présenter les excuses de personnalités, de membres de notre organisation empêchés pour diverses raisons – obligations professionnelles, maladies notamment.

Qu'il me soit permis en outre d'évoquer celles et ceux que le destin a éloigné durablement de nos rangs, de notre vue.

A ce titre, je voudrais vous faire rappel du départ de Jean.

Jean MATHIEU, membre fondateur avec Henri de BENOIST, Pierre de MENTEN et moi-même qui nous a effectivement quitté le 11 Août dernier. L'Association, notre association a, à cette occasion perdu le père, le frère, l'ami que nous aurions aimé avoir.

Car, JEAN, dont la vie était les autres, était tout cela à la fois. Son départ nous laisse orphelins. Il était l'ami du Père COURTOIS et de tant d'autres, il était l'ami de VAUCLAIR. Il était ...nul doute qu'il restera, qu'il le restera dans nos cœurs respectifs. Son départ a été brutal, notre peine est à cette image. Il repose dans sa terre thierachienne où il a rejoint des membres de sa famille.

L'heure est aujourd'hui à la consolation. Si nous avons eu le malheur de le perdre, nous avons eu en effet le bonheur de le connaître, de l'estimer, de l'aimer. Ainsi va la vie.

Nous allons donc, si vous le voulez bien, par un recueillement approprié, penser à ces moments de partage que nous avons vécus avec lui, en sa compagnie.

Je vous invite à vous lever pour ce rapprochement avec Jean et avec tous ceux qui nous ont quittés..... Je vous remercie.

## **2. Rapport moral.**

**2006-2021 Quinze Années ! C'était Hier, c'est Aujourd'hui. Quinze années de combats !**

C'était un bâtiment parmi 1000 clubs. Les résultats des fouilles y étaient stockés. Aujourd'hui ? C'est la Maison de VAUCLAIR, Maison de Grandes Rencontres voulue par le Père COURTOIS. Les fantômes de VAUCLAIR y ont élu domicile. Combien sont-ils ? Plusieurs dizaines, centaines, sûrement. Plusieurs milliers, probablement. Ils sont les gardiens, les veilleurs, les successeurs du Père COURTOIS -Les gardiens du temple-Peut-on les voir habitants des lieux pendant de longues années ? Tel est mon souhait, un souhait partagé avec de nombreux visiteurs de Vauclair- Une juste Reconnaissance.

Le petit Monastère, ancien quartier général du Père Courtois, et des fouilleurs, acteurs actifs de la Renaissance de Vauclair. Avec l'acquisition par notre département d'une partie du site de VAUCLAIR, avec l'engagement de celui-ci en faveur d'une vaste opération de sécurisation des lieux : Le Chantier d'insertion, Un château pour l'Emploi y a trouvé un lieu de vie... et d'intégration de jeunes en difficulté. L'Entreprise LETOFFE, entreprise de proximité, a entrepris, quant à elle, des travaux de sécurisation de l'Aile des frères convers. Un travail remarquable, remarqué. Qu'espérer, que souhaiter, qu'attendre ? Que ces implications aient une continuité. Saur erreur de ma part, l'entreprise LETOFFE devrait être à nouveau à VAUCLAIR en Avril 2022 pour la phase de sécurisation de l'Aile des Moines –Affaire à suivre-

Le jardin de plantes médicinales de Vauclair. Dans quelques instants je donnerai la parole à Pascal GAILLARD, Vice-Président, qui vous entretiendra du présent et du devenir du jardin de plantes médicinales de VAUCLAIR, élément incontournable du site Vauclairien. La valeur pédagogique du jardin J.R. COURTOIS, Odette et Fabienne BALLOT est de plus en plus reconnue, appréciée, tant par les particuliers que par le monde étudiant. On ne peut que s'en réjouir.

Par contre, et j'en viens au terme de ce rapport moral.

Avec votre autorisation, je souhaiterais vous poser une question quant au fonctionnement de notre organisation. Pouvons-nous être satisfaits pleinement du fonctionnement de celle-ci ? Personnellement, je dirai NON. Pour quelles raisons ? Principalement, deux raisons : manque d'implication, absence ou insuffisance de collaboration. Adhérer à une association, être membre de son conseil d'administration est certes une bonne initiative, mais cette initiative est-elle suffisante ? Ma réponse est, cette fois encore, Non ! Alors, s'il vous plait, prenons le temps de nous poser les questions d'usage. Que doit-être une association ? Quels sont les droits et les devoirs de ses membres ? Ceux-ci ne doivent-ils pas être acteurs de l'avenir de celle-ci ? Demandez-vous donc ce que vous avez fait pour l'Association, notre Association, à moins que tout simplement vous souhaitiez vous demander ce que l'Association peut faire pour vous. Je vous laisse le choix des armes.

Quoi qu'il en soit, soyons fiers des actions que nous avons menées durant ces quinze années passées. La route a été longue. Nous avons toujours essayé d'appliquer la devise « Voir-Juger-Agir » au risque de déranger, avec le souci d'arranger. Nous avons toujours essayé d'être positifs. Nous continuerons sur cette voie, semeurs d'idées, tant de choses restant à faire pour que le site Vauclairien soit à la hauteur en ce 21<sup>ème</sup> siècle et siècles suivants. Et puis, ne pensons pas, par contre reconnaissance, respect, ceux-ci étant les grands absents de notre vocabulaire du moment. Pensons devoir de transmission de la Mémoire, afin de permettre aux générations futures de mieux connaître leur passé afin de mieux appréhender leur avenir.

Félicitations, pour terminer, tous ceux, toutes celles, passionnés d'histoire qui sont à nos côtés pour faire vivre « VAUCLAIR » -étudiants, membres de notre Association, ils ont contribué, ils contribuent à la réalisation de nos objectifs dans le respect des statuts de notre Association. Je vous remercie.

### **3. Intervention de Pascal Gaillard**

Tout d'abord, je tiens à remercier les bénévoles. Sans eux, l'entretien de la collection de plantes serait impossible à réaliser par Pierre et moi seuls. Je tiens à remercier aussi tous les intervenants qui travaillent à l'aménagement du jardin : département, communauté de communes et plus particulièrement le chantier d'insertion.

Durant ces 2 dernières années, nous avons été témoin d'un profond changement du jardin. Il est devenu plus structuré : allées en pelouse, clôtures en bois et entourage des carrés de plantes en acier. Ces changements sont appréciés différemment par les visiteurs, la plupart appréciant ce renouveau mais certains habitués regrettent le côté authentique et naturel du jardin. Ces 2 années difficiles pour tous, ont été aussi compliquées pour l'entretien du jardin. En effet les différents confinements, à une période cruciale comme le printemps, nous ont empêchés de nous réunir et de mettre en place de nombreuses plantes annuelles ou bisannuelles.

De plus l'apparition d'un autre fléau : la chenille processionnaire du chêne, est venu aussi perturber l'entretien du jardin.

Au niveau climatique, nous avons eu affaire à 2 étés complètement différents :

- Le premier très sec, durant lequel sans l'intervention des bénévoles en particulier Annette, Daniel et José, nous aurions certainement perdu une grande partie de la collection de plantes.
- Le second a été très pluvieux et a entraîné le développement de maladies cryptogamiques qui ont eu pour conséquences une fin de vie accélérée pour de nombreuses plantes du jardin. En effet nous n'utilisons pas de produits phytosanitaires pour l'entretien de celui-ci.

En conclusion j'ai fait part à l'assemblée de notre volonté, avec Pierre, d'obtenir un rendez-vous avec les responsables du département et de la communauté de communes présents lors de l'assemblée, afin d'être consultés ou au moins informés des différents projets envisagés pour le jardin.

#### **4. Rapport financier présenté par Denis MAURICE trésorier adjoint**

Les comptes ont été établis pour 2 années ½ puisque l'A.G 2020 n'a pas pu avoir lieu à cause des contraintes sanitaires. Il en est de même pour celle de 2021 qui n'a pas pu avoir lieu en Juin comme d'habitude, la salle étant fermée par décision administrative.

##### **-Recettes des 2 années**

		<b>3 634,00</b>
Versements des adhérents	3524,00	
Subvention trésorerie Vailly	10,00	
Ventes diverses Vauclair	100,00	

##### **-Dépenses des 2 années**

		<b>9 084,47</b>
Charges de fonctionnement (Cotisations, assurances)	857,02	
Impressions documents	162,00	
Activités animation	3 304,42	
Activités rénovation, entretien jardin	3 698,76	
Charges diverses	1 062,27	
Solde du DAV AU 21/10/2021		<b>5 760 ,94</b>
Solde du Livret A (aucun mouvement en 2020 et2021)		<b>11 683,88</b>

**Les Comptes sont approuvés à l'unanimité**

## **5. RENOUELEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

- **Démissions enregistrées:** Philippe MIGNOT, Damien MEYER.
- **Demande non renouvelée :** Alain BREUIL,
- **Membres renouvelables au cours des années 2020 et 2021** et réélus à l'unanimité :

BEDHOMME Andrée, MASSART Jacky, TOUPET Françoise, DE BENOIST Julie, DEBRAINE Anne, GUERNIER François, PHILIPPOT Jacques.

- **Elections de 2 nouveaux administrateurs :**  
Candidats : Daniel GOMET, Gérard BASSO, adhérents et bénévoles du groupe des bénévoles du jardin, ont été élus à l'unanimité.

### **QUESTIONS DIVERSES**

- 1) **Pourquoi ne pas avoir fait un appel de cotisation pour 2021 ?** Le Président a contacté le Conseil d'administration pour savoir s'il fallait faire un appel de cotisations pour l'année 2019/2020. L'appel a été envoyé fin d'année 2020 ? Avec l'accord de 8 membres du Conseil. Avec le COVID et les confinements, le Mille club a été fermé, plus de la moitié de l'année, en dehors de l'activité jardin, il y a eu très peu d'activités culturelles. Ils ne nous paraissaient pas nécessaires de faire appel de cotisation pour cette année. Un appel sera fait au printemps 2022 avant une assemblée générale en Juin.
- 2) **L'Association perçoit-elle des subventions de fonctionnement ou autre depuis 2019, l'ex-président a obtenu une subvention de la CCCD qui a servi à financer le local technique.**
- 3) **Coût des travaux réalisés dans le Mille Club.**

Local technique	1 908
Salle Jean René COURTOIS	1 770
Rénovation des gouaches Sœurs Ballot	130
Tableau hommage aux jeunes fouilleurs	332

### **Remerciements aux Bénévoles**

Ils ont participé activement à la mise en place de la Salle Jean René COURTOIS : Gérard BASSO, M.et MME DUTRIPON, M.et MME GOMET, Mme POULAIN, MME THOMAZEAU. Ont également participé à la mise en place de la salle J.R.COURTOIS, plusieurs membres du Conseil d'Administration.  
Que tous soient vivement remerciés.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 h.

Le verre de l'amitié clôture cette matinée.